



مركز البحث في الإقتصاد
المصنق من أجل التنمية

CREAD

مركز البحث في الإقتصاد التصبيقي من أجل التنمية

Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement

De la territorialisation de l'action publique vers un projet de territoire

Chef de projet
SAIDOUNE Rym

Intitulé de projet	De la territorialisation de l'action publique vers un projet de territoire	
Chef de projet	Grade	Etablissement
SAIDOUNE Rym	Attaché de recherche au(cread).	Division Agriculture territoire et environnement
Membre de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Ait Hammou sihem. • Lazereg Messaoud. • Benamirouche Hicham. 	
Duré de projet	24 mois	
Mots Clés	Territoire, développement territorial, prospective territoriale.	
Objet du projet	<p>L'objet de ce projet de recherche est de déterminer les principaux indicateurs qui caractérisent un territoire par une analyse de la prospective territoriale.</p> <p>La définition des contours du territoire constitue une étape importante dans la mise en place Des politiques de développement rural, pourtant cet exercice est exclu dans les PPDR</p>	

Constituant un vrai malaise car seules les limites administratives sont retenues ignorant ainsi

La composition socio-spatiale du territoire au sens de territoire « construit ».

Dans ce contexte :

1-Les objectifs de ce projet sont :

- construction d'un territoire selon les indicateurs théoriques (notre grille d'analyse).
- Diagnostic du territoire : élaboration de l'état des lieux et la mise en lumière des Interdépendance entre les composantes territoriales (une analyse des atouts, faiblesses Menaces et opportunités).
- Identification des parties prenantes locales et leur implication dans la dynamique Territorial.
- Identification des facteurs territoriaux structurants.
- Elaboration de scénarios et recherche d'une vision souhaitable du devenir du territoriale.
- Proposer une méthodologie de la prospective territoriale spécifique au contexte Algérien.

Résumé

Cadre Conceptuel : Etat de la recherche sur la thématique et inter pratique) Le mouvement de développement territorial trouve ses origines dans les théories de la science régionale. Ce mouvement est vite relayé à partir du début des années 1950 par les travaux de l'école américaine, la Régional Science Association (RSA) fondé en 1954 par W. Isard et les différents courants de la Science Régionale de l'Europe occidentale, entre autres l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) créée en 1961 par W. Isard, F. Perroux, J. R. Boudeville.

Les paradigmes fondateurs présupposent au départ la neutralité de l'espace mais aboutissent souvent à la conclusion que l'espace n'est jamais neutre, ni économiquement, ni politiquement, ni socialement (Deryck, 1994). La théorie de la base (Homer Hoyt (1954), Douglass North (1955) et Charles Tiebout (1956) met en avant le rôle structurant des débouchés extérieurs, la théorie des pôles de croissance (François. Perroux, 1950) mise sur l'effet d'entraînement des villes, la théorie du développement en doigt (John Friedmann et Walter StOhr³) postule la capacité des acteurs locaux à induire des dynamiques de développement plus autocentré ; la théorie des milieux Innovateurs (Aydalot, 1986) met en valeur la capacité innovatrice des milieux et leur rôle dans la

structuration des économies régionales. Ces courants théoriques ont abouti à l'émergence du développement territorial⁴ mettent en valeur le rôle actif des territoires, représentés non comme des supports au développement mais comme des productions sociales soutenant le développement des régions. En imposant une rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique globale établie et propose un retour à une vision localiste de mise en valeur des ressources locales avec la participation de la population.

La conception du territoire dans le développement territorial "La nouvelle grammaire de l'économie érige le territoire en facteur essentiel de la croissance et du développement avec tout ce que cela implique tant au niveau intellectuel que sur le plan des politiques publiques" (Davezies, 2012).

Le territoire est la pierre angulaire des nouvelles stratégies de développement. Les nouvelles dynamiques spatiales identifiées partout en Europe, mais surtout en Italie et en France (milieux innovateurs et districts industriels), sont interprétées sous le filtre du territoire (Darchen et Tremblay, 2008).

Plusieurs auteurs s'accordent à donner au concept du territoire deux significations confondues et complémentaires : territoire prescrit/ construit (Raul et-Corset, 2008) et

territoire donné/ construit (Pecqueur, 2005).

La première signification "prescrit ou donné correspond au territoire institutionnel, un espace géographique délimité et circonscrit ; il s'agit d'un « lieu » perçu comme un espace physique neutre, abritant des infrastructures et des institutions ou d'un territoire local d'action publique, aux frontières politico-administratives (Pecqueur, 2005).

La seconde signification "construit" résulte de la construction d'acteurs : il est un espace territorialisé et un « milieu » investi par une société, qui se l'approprie, qui l'habite et s'y nourrit, qui s'y déplace, qui l'exploite, qui le gère et y mène diverses activités sociales et économiques. Il correspond à ce que Pecqueur (1996) définit comme « des espaces d'intermédiation entre les multiples trajectoires d'acteurs, le territoire n'est pas un lieu géographique limité avec des caractéristiques données, mais une entité mouvante dans l'espace et dans le temps, qui se nourrit de multiples gènes qui permettront ou non une certaine dynamique, une cohésion, une prise de conscience et de pouvoir ».

Le territoire construit varie selon le problème productif (Pecqueur, 2003 ; Bardot, Léonard, 2006), il se substitue à « la représentation de pouvoirs politiques ordonnés suivant un principe excluant tout chevauchement ou superposition » (Duran, Thonga,

1996). Ce territoire "construit" correspond à un

Lieu institué ou en cours d'institutionnalisation et en perpétuelle redéfinition correspondant à un processus d'auto-organisation (Guignette, Nieddu, 2000).

Cette conception de territoire "construit " vient approfondir la dynamique de construction d'un territoire en autorisant, à côté d'une conception formalisée et prescrite du territoire, une conception émergente, favorable aux ajustements locaux. Elle pose ainsi la question des spécificités du territoire, des acteurs, de leurs projets et actions collectives, qui est l'essence même de notre projet de recherche.

Appréhendé comme un construit social, économique et spatial, le territoire va puiser ses potentialités de développement dans ses ressources spécifiques. (Le loup et Al, 2005). Et c'est particulièrement les territoires ruraux qui sont à même de pratiquer ce développement car dans l'obligation se mobiliser et donc de valoriser leurs ressources (Campagne et Pecqueur, 2009).

L'exemple, le plus pertinent, est celui de la politique agricole commune de l'UE (PAC) avec ses différents projets de développement territorial. En effet, après une longue période de planification centralisée et sectorielle des stratégies de développement agricole et rural, on voit depuis plus d'une vingtaine d'années émerger de nouvelles

stratégies de développement qui reposent essentiellement sur des tentatives de mise en œuvre de stratégies territoriales.

En s'appuyant sur la valorisation des ressources spécifiques, plusieurs politiques de développement rural ont été mises en place, aussi bien de l'Union Européenne (avec les programmes LEADER), ainsi que celles des Pays du Sud de la Méditerranée avec la stratégie 2020 du développement rural au Maroc, la stratégie nationale de développement rural durable en Algérie, et les programmes de développement rural intégrés en Tunisie. Ce nouveau modèle de développement s'appuie sur des composantes organisationnelles, caractérisées par la territorialisation, une approche multisectorielle et une gestion par les acteurs locaux des activités (Campagne, 2007). "Toutes les stratégies de développement rural des pays du Sud ont affiché leur volonté d'adopter des approches intégrées et territorialisées et ont mis l'accent sur la pluralité des acteurs et leur rôle dans le développement rural". (Bessaoud, 2006)

En Algérie, les travaux scientifiques sur les territoires ruraux se sont intéressés à des études d'analyse et d'évaluation avec notamment les travaux de Bessaoud (2006) "territoires ruraux en méditerranée", "la stratégie de développement rural en Algérie", le travail de Bedrani (2012) • "Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens : Analyse comparée entre les trois pays du Maghreb, la France et 6 pays

méditerranéens du Nord, du Sud et de l'Est", et le travail de Djenane (2011): "Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré : objectifs, contenu et méthodes".

Les politiques de développement agricole et rural mises en œuvre depuis l'indépendance jusqu'aux années 2000, ont été infructueuses. Elles n'ont fait qu'accentuer le déséquilibre et les inégalités

Urbain/rural. Les études réalisées montrent clairement ces déséquilibres: selon le PNUD (2000), la malnutrition est plus élevée en milieu rural (7,8 %) qu'en milieu urbain (4,8%); le taux de scolarisation reste relativement faible (65 %) est en dessous des taux de scolarisation dans les zones agglomérées et chefs-lieux de wilayas (87%); le taux d'analphabétisme y est également plus élevé (51,5 %) que dans les zones agglomérées secondaires (34,9 %).

Dès les années 2000, nous assistons à l'amorce de nouvelles stratégies de développement agricole et rural : la Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD, 2004) et la Politique de Renouveau Rural (PRR, 2006) à travers les Projets de Proximité de Développement Rural intégré (PPDRI) affichant ainsi la volonté des pouvoirs publics d'adopter des approches intégrées et territorialisées en mettant l'accent sur la pluralité des acteurs et leur rôle dans le développement rural (Bessaoud, 2006).

Ces PPDRi sont des projets intégrés et multisectoriels, réalisés sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines (MADR, 2006).

Théoriquement, les PPDRi devaient se réaliser sur des territoires ruraux préalablement identifiés afin d'adapter l'action publique aux spécificités et besoins différenciés des espaces ruraux. L'analyse de la base de données de la Direction Général des Forêts (organisme de gestion), révèle une standardisation et une uniformisation des interventions sur toutes les zones indépendamment de leurs particularités. La taille des projets et la nature de leurs actions sont quasiment identiques sur l'ensemble des zones et donc rarement et très peu adaptées aux axes du développement spécifique à chacune des zones. La définition des contours du territoire constitue une étape importante dans la mise en place des politiques publiques, pourtant cet exercice est exclu dans les PPDRi constituant un vrai malaise car seules les limites administratives sont retenues ignorant ainsi la composition socio-spatiale du territoire au sens de territoire "**construit**".